



ENVIRONNEMENT, VILLE PROPRE

Sensibilisation autour des mégots

Le service Propreté urbaine est présent sur deux sites, le 6 juin place Allende et le 7 juin devant le lycée Rabelais pour sensibiliser à la pollution que représentent les mégots dans l'espace public.

Publié le 06 juin 2024

En effet, un mégot jeté au sol part bien souvent dans les égouts et poursuit sa course vers les stations d'épurations puis les rivières et la mer, polluant ainsi la faune et la flore.

Échanges avec les usagers de la place et les lycéens, explication de la pollution, questionnaire pour connaître les pratiques des fumeurs sont notamment prévus.

Par ailleurs, un comptage des mégots jetés dans les cendriers de la place Allende du 30 mai au 6 juin sera réalisé avec un clopomètre.

Cela implique que les cendriers habituellement vidés quotidiennement ne l'aurent pas été sur cette période.

MonMégotOùIlFaut

Cette action s'intègre dans le programme de sensibilisation « *MonMégotOùIlFaut* », qui contribue à la réduction des mégots mal jetés, initié par Alcome et déployé en partenariat avec les collectivités territoriales.

L'objectif de cette démarche est de réduire de 40 % les mégots mal jetés dans l'espace public, ce qui équivaut à 3 milliards en France chaque année.

Saint-Brieuc, ville engagée contre les mégots

Saint-Brieuc lutte contre les mégots mal jetés depuis plusieurs années, la ville étant équipée de plus de 80 cendriers urbains.

La Ville a contractualisé avec ALCOME, REP mégots, en 2022 pour lutter contre les mégots jetés au sol. Distributions de cendriers de poche sur les évènements, installation de cendriers sondeurs ou habillage « covering » des balayeuses de rue font partie des actions menées.

Plus largement, Saint-Brieuc est labellisée Ville Éco-propre depuis 2016, cinquième étoile depuis 2022 renouvelée en 2024 pour 3 ans et a reçu en 2022 le 2^e Grand prix des rencontres nationales de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine pour son jeu *Monoscooby*.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)